Burot (de Rochefort). « Peut-être. »

Sanchez Herrero (de Madrid). « Oui, très exceptionnelle. »

David (de Narbonne). « Elle existe. »

Ochorowicz (de Varsovie). « Oui, quoique, sur cent sujets, on en trouve à peine un seul capable de la manifester. La suggestion mentale involontaire et retardée est beaucoup plus fréquente, mais alors peu démonstrative. »

Joire (de Lille). « Oui. »

Baron von Schrenck Notzing (de Munich). « Bien que j'aie pu observer à diverses reprises un certain nombre de phénomènes appartenant à cette catégorie, ces faits ne sont pas encore suffisants pour permettre de porter un jugement pour ou contre. »

La suggestion mentale mérite l'attention des savants, aussi ai-je cru devoir exposer, avec assez de détails, les expériences qui s'y rapportent ; les hommes qui s'en sont occupés et qui affirment son existence sont trop connus pour que l'on puisse la nier *à priori*.

Cependant j'avoue, quant à moi, n'être pas fixé sur ce point. Tous les essais que j'ai faits sont restés infructueux ; de plus, les expériences réussies que j'ai rapportées précédemment, ne me paraissent pas assez concluantes. Je crois, à l'exemple de Brémaud et de Bernheim, que le sujet peut comprendre la pensée, la flairer, en se basant sur une foule d'indices, qui ne nous frapperaient pas, mais qui suffisent à ces sujets exceptionnellement hypéresthésiés, pour deviner la pensée. J'ai vu, comme Le Menant des Chesnais, de nombreuses expériences publiques de suggestion mentale, mais, contrairement à cet auteur, j'ai toujours pu trouver le truc, souvent presque imperceptible, qui guidait le somnambule. Ces expériences publiques ne sont pas sérieuses, elles réussissent grâce à un véritable alphabet conventionnel.

Ce reproche ne peut être fait aux expériences de Richer, Ochorowicz, etc., mais si l'alphabet n'est pas conventionnel dans ce cas, ne peut-il exister quand même, malgré la bonne foi de l'expérimentateur ?

C'est là une question que je ne puis résoudre, ainsi conclurai-je non pas que je nie la suggestion mentale, mais que j'en doute fortement et que rien de bien précis ne prouve son existence.

CHAPITRE XIX

LES PHÉNOMÈNES PSYCHIQUES OCCULTES

I

ÉCOLE DE PARIS

Que faut-il entendre par phénomènes psychiques occultes ?

« Ce sont, dit Coste (1) des phénomènes contraires, en apparence, à toutes les lois connues de la nature, inexplicables par les données actuelles de la science, et qui se produisent, tantôt spontanément, tantôt par l'intermédiaire de certaines personnes. »

On remarque actuellement une tendance à faire entrer le merveilleux dans la science et cela grâce aux recherches et aux efforts de Croockes, de Gibier, de Luys, d'Ochorowicz, de de Rochas, de Richet, de Dariex, de Héricourt, de Beaunis, de Janet, de Lombroso, etc.

(1) Coste. *Les phénomènes psychiques occultes*. Montpellier, 1895, p. 5.

Toute étude un peu complète des phénomènes hypnotiques doit nécessairement comprendre l'étude des phénomènes psychiques occultes.

Afin d'exposer les recherches scientifiques sur les phénomènes occultes, nous adopterons la classification de Richet [1] et de Coste; nous diviserons notre étude en sept groupes :

1° Les faits de *télépathie*;

2° Les faits de *lucidité;*

3° Les faits de *pressentiments* ;

3° Les *mouvements d'objets matériels*, non explicables par la mécanique normale;

5° Les *fantômes et apparitions* se manifestant objectivement;

6° Les médiums;

7° Les théories émises pour expliquer les divers phénomènes occultes.

I. — TÉLÉPATHIE

Qu'est-ce que la télépathie ? « C'est, dit Richet, la transmission à distance et sans aucun intermédiaire appréciable, d'une impression ressentie par un organisme A à un autre organisme B sans que cet organisme B soit en rien averti. »

La télépathie peut être expérimentale ou spontanée; la télépathie expérimentale repose sur la transmission de la pensée, la suggestion mentale à distance, dont l'étude a été entreprise par Janet, Gibier, Ochorowicz, etc., mais ce n'est pas seulement la pensée qui peut ainsi se transmettre, c'est encore les sentiments et les sensations : ainsi s'explique la faculté de voir dans l'intérieur de l'organisme et de diagnostiquer les maladies.

(1) Richet. *Ann. des sciences psych.* t. I.

Dans la télépathie expérimentale, l'expérimentateur et le sujet prennent part consciemment et volontairement à l'expérience; dans la télépathie spontanée, l'agent n'exerce aucune action consciente ni volontaire, et la personne qui éprouve l'impression ne s'y attend pas; par exemple, si A meurt loin de B, et que l'image de A apparaît à B.

La Society for psychical researches a fait une enquête sur ces *hallucinations véridiques*: la Société de Psychologie physiologique et les *Annales des sciences psychiques* de Dariex ont poursuivi ces recherches. Les documents obtenus sont nombreux, mais leur valeur ne paraît pas toujours suffisante, aussi en est-on réduit à analyser rigoureusement chacun des faits signalés et à comparer le total de ces cas au calcul des probabilités.

D'après Dariex (1), l'hypothèse de la réalité d'une action télépathique visuelle serait de 4.115.545 fois plus probable que celle de la coïncidence fortuite.

Richet et Coste font remarquer qu'il ne faut pas exagérer la valeur de ces chiffres, mais qu'on doit en conclure que l'action du hasard seul est tout à fait invraisemblable.

II. — LUCIDITÉ

Qu'est-ce que la *lucidité ?*

« C'est, dit Richet, la connaissance, pour un individu A, d'un phénomène quelconque, non perceptible et connaissable par les sens normaux, en dehors de toute transmission mentale consciente ou inconsciente. »

La lucidité se rapproche beaucoup de la télépathie; la seule différence serait que dans la télépathie, un esprit semble influencer un autre esprit; tandis que dans la lucidité, un esprit prend directement connaissance, de loin, de certains faits qu'aucun autre esprit ne reflète.

(1) Dariex. *Ann. des sciences psychiques*, n° 3, 2e année.

Comme le fait remarquer Coste, dans la lucidité le sujet existe seul ; dans la télépathie il y a un agent et un sujet.

Richet rapporte de nombreuses expériences de lucidité : il enferme des dessins dans une enveloppe opaque et les fait décrire par un sujet. Sur cent quatre-vingts expériences, trente ont réussi plus ou moins bien ; aussi l'auteur conclut-il que la lucidité varie suivant les jours et que, dans tous les cas, elle est des plus incertaines.

Mme Sidnick [1] a repris les expériences de Richet : elle a fait deviner des cartes extraites d'un paquet. Sur deux mille cinq cent quatre vingt-cinq expériences, elle a réussi sûrement cent quarante-neuf fois, trois fois plus souvent que ne l'indique le calcul des probabilités ; l'expérimentateur prétend s'être placé dans toutes les conditions possibles pour éviter la supercherie.

Les cas de lucidité spontanée, non expérimentale, sont nombreux ; on en trouvera la description dans l'ouvrage de Coste.

III. — PRESSENTIMENT.

D'après Richet, le pressentiment « c'est la prédiction d'un événement plus ou moins improbable qui se réalisera dans quelque temps, et qu'aucun des faits actuels ne permet de prévoir ».

Il n'existe aucune expérience relative au pressentiment, mais il existe des faits qui possèdent, pour Coste, des garanties suffisantes.

IV. — MOUVEMENTS D'OBJETS MATÉRIELS NON EXPLICABLES PAR LA PHYSIQUE NORMALE.

Jusqu'en ces derniers temps, ces phénomènes étaient désignés sous le nom de *phénomènes spirituiques* ; ils étaient attri-

(1) Voir *Ann. des sciences psychiques*, n° 3, 1re année.

bués à l'intervention des esprits des morts avec lesquels les médiums se mettaient en rapport.

Bobinet, Faraday et Chevreul attribuèrent les mouvements d'objets matériels aux mouvements inconscients des expérimentateurs, à l'automatisme des médiums.

Janet confirma ces données dans son *Automatisme psychologique* ; il prouva que les tables tournantes, les écritures des esprits, s'expliquent par l'automatisme cérébral.

« Mais, dit Coste, cette théorie est en défaut, quand il s'agit d'expliquer rationnellement les faits d'action à distance.» [1]

S'il est prouvé qu'une force, émanant de l'organisme, peut agir de loin sur des objets matériels, il est presque certain que la plupart des phénomènes moteurs occultes reconnaissent une cause identique.

Reichenbach soutient que tous les corps sont pénétrés d'un fluide spécial qu'il appelle *od* ; certains individus très *sensitifs* seraient même capables de voir cet ode se dégager des objets matériels, et surtout du corps humain et des aimants [1].

Cette théorie est confirmée par de Rochas [2] et Gibier [3] ; ce dernier auteur affirme avoir vu dans l'obscurité, sous forme de matière vaporeuse et lumineuse, un fluide se dégager du corps d'un de ses clients. Gibier a même, plusieurs fois, vu ces émanations *en plein jour* [4]. Cette force odique, neurique, pourrait provoquer des mouvements d'objets matériels.

Les premières recherches en ce sens sont dues à M. Crookes, qui en 1863, expérimenta avec le concours du médium américain Home ; il obtint l'altération du poids du corps, l'exécution d'airs sur des instruments de musique, il vit des tables et des chaises enlevées de terre sans l'attouchement de personne. Croockes prétend avoir pris toutes les précautions nécessaires. « Le pauvre Home était soumis à des épreuves bien offensantes ; on lui tenait les pieds et les mains, il n'avait le droit de faire aucun mouvement sans que

(1) Coste. *Loc. cit.*, p. 127.
(2) Dans *Ann. des sc. psych.*, 1892, n° 6.
(3) De Rochas. *Feintes des magnétiseurs.*
(4) *Analyse des choses*, p. 157.
(5) Gibier. *Spiritualisme expérimental*, p. 209.

plusieurs paires d'yeux méfiants ne fussent braqués sur lui. »

En dehors des apparitions lumineuses, toutes les expériences de Crookes ont été faites à la lumière, dans la propre maison de Crookes, aux époques désignées par lui et dans des circonstances qui excluaient absolument l'emploi et l'aide du plus simple instrument ; il a composé lui-même son cercle d'amis, il a introduit des incrédules et il a imposé ses conditions pour éviter toute possibilité de fraude.

Zallner [1], Gibier [2], Lepelletier ont constaté des faits analogues.

Lombroso, Tamburini, Virgilio, Bianchi, Vizioli, tous sceptiques à l'égard du spiritisme, assistèrent à des séances données par la célèbre médium Eusapia : ils virent à la lumière une table s'élever en même temps que leurs chaises, quoique leurs mains fassent un effort pour abaisser cette table ; ils entendirent des coups dans l'intérieur de la table, et ces coups répondaient parfaitement aux demandes sur l'âge des personnes présentes et sur ce qui devait arriver et qui arriva réellement ; dans l'obscurité, une sonnette, placée sur une table, à environ un mètre d'Eusapia, se mit à tourner sur leurs têtes et à sonner, elle se plaça ensuite sur une table, puis sur un lit éloigné du médium d'environ deux mètres. Pendant cette dernière expérience, le Dr Ascean alluma une allumette et put voir la sonnette lancée dans l'air, juste au moment où elle allait tomber sur le lit.

Plongés de nouveau dans l'obscurité, ils entendirent une table en bois qui se remuait, et tandis que les mains du médium étaient gardées par Lombroso et Tamburini, le professeur Vizioli se sentait tirer les moustaches, pincer les genoux et avait l'impression d'être touché par une main petite et froide.

Lombroso entendit qu'on ôtait sa chaise et qu'on la replaçait ensuite.

Un grand rideau qui divisait la chambre d'une alcôve qui était à un mètre de distance du médium, se souleva comme agité par un coup de vent ; les compagnons de Lombroso observèrent, à dix centimètres de distance, sur sa tête et sur celle du professeur Tamburini, des petites flammes jaunâtres.

(1) Zallner. *Wissenschaftliche abhandl.*, 1877-81. Leipzig.
(2) Gibier. *Spiritualisme expérimental.*

On alluma alors la lampe et les assistants virent un gros meuble qui était derrière l'alcôve, à deux mètres d'eux, se remuer lentement et aller vers eux comme s'il était poussé par quelqu'un.

Barth observa des faits semblables avec le médium Eusapia : il vit une sonnette circuler dans l'air et sonner sans être remuée par personne.

Le banquier Hirsch, qui était avec lui, demanda à parler avec une personne qui lui était chère, il vit son image et il l'entendit parler. Barth vit son père et en reçut deux baisers.

Pour expliquer ces faits, que Lombroso considère comme certains, il admet une transformation de la force psychique du médium qui est toujours un névropathe. « Or, dit-il [1], je ne puis pas trouver absolument inadmissible que, de même chez les hystériques et chez les hypnotisés, l'excitation de certains centres qui se prononcent puissamment, par la paralysie des autres, donnent lieu à une transposition et à une transformation des forces psychiques ; mais elle peut donner lieu à une transformation en force lumineuse et mouvante.

« Alors on comprend comment la force, nous dirons corticale et cérébrale d'un médium, peut, par exemple, sous une table, tirer la barbe, caresser, qui sont les phénomènes les plus connus dans ces cas ».

C'est un phénomène analogue à la transmission de la pensée : la force psychique, au lieu de se transporter d'un cerveau à un autre, se transforme en mouvement, en lumière, etc. « Ne voyons-nous pas, dit Lombroso [2], l'aimant faire remuer le fer sans autre intermédiaire ? Dans ces faits spiritiques, le mouvement prend une forme plus semblable au vouloir, car elle part d'une force motrice qui est en même temps centre psychique, l'écorce cérébrale.

» La grande difficulté, dit-il encore, est de pouvoir admettre que le cerveau soit l'organe de la pensée et que la pensée soit un mouvement ; du reste, en physique, admettre que les

(1) Lombroso. *Les faits spiritiques et leur explic.* (*Revue de l'Hypnotisme*, p. 291, 1891-92).
(2) Lombroso. *Loc. cit.*, p. 293.

forces se transforment l'une dans l'autre et qu'une certaine force mouvante devienne lumineuse, calorique, n'est pas difficile. »

Quand une table donne des réponses exactes, quand elle dit un mot dans un langage que le médium ne connaît pas, c'est, pour Lombroso, qu'une personne présente a transmis sa pensée au médium.

Tout réside donc dans un état cérébral particulier du médium, qui est un être anormal et exceptionnel ; « Etudions donc, dit Lombroso [1], comme dans la névropathie, comme dans la criminalogie, comme dans l'hypnotisme, le sujet plus que le phénomène, et nous en trouverons l'explication plus exacte et moins merveilleuse qu'on ne croyait tout d'abord, et, en attendant, gardons-nous de cette erreur de croire que tous soient des simulateurs et nous seuls des savants tandis que, hélas ! cette prétention pourrait précisément nous entraîner dans l'erreur. »

Richet voulut assister à ces expériences, il se rendit en Italie en 1892 et prit part à la rédaction du rapport de la commission réunie à Milan pour l'étude des phénomènes psychiques. Voici des extraits de ce rapport [2].

RAPPORT DE LA COMMISSION

RÉUNIE A MILAN POUR L'ÉTUDE DES PHÉNOMÈNES PSYCHIQUES

« Prenant en considération le témoignage du professeur Césare Lombroso, au sujet des phénomènes médianimiques qui se produisent par l'intermédiaire de Mme Eusapia Paladino, les soussignés se sont réunis ici, à Milan, pour faire avec elle une série d'études, en vue de vérifier ces phénomènes, en la soumettant à des expériences et à des observations aussi rigoureuses que possible. Il y a eu en tout dix sept séances, qui se sont tenues dans l'appartement de M. Finzi (rue du Mont-de-Piété) entre neuf heures du soir et minuit.

(1) Lombroso. *Loc. cit.*, p. 296.
(2) Dans *Annales des sciences psychiques*, février 1893.

» Le médium invité à ces séances par M. Aksakof, fut présenté par le chevalier Chiaia, qui assista seulement à un tiers des séances, et presque uniquement aux premières et aux moins importantes.

» Vu l'émotion produite dans le monde de la presse par l'annonce de ces séances et les diverses appréciations qui y furent émises à l'égard de Mme Eusapia et du chevalier Chiaia, nous croyons devoir publier sans retard ce court compte rendu de toutes nos observations et expériences.

» Avant d'entrer en matière, nous devons faire immédiatement remarquer que les résultats obtenus ne correspondent pas toujours à notre attente. Non pas que nous n'ayons en grande quantité des faits, en apparence ou réellement importants et merveilleux, mais, dans la plupart des cas, nous n'avons pu appliquer les règles de l'art expérimental qui, dans d'autres champs d'observations, sont regardées comme nécessaires pour arriver à des résultats certains et incontestables.

» La plus importante de ces règles consiste à changer l'un après l'autre les modes d'expérimentation, de façon à dégager la vraie cause, ou au moins les vraies conditions de tous les faits. Or, c'est précisément à ce point de vue que nos expériences nous semblent encore trop incomplètes.

» Il est bien vrai que souvent le médium, pour prouver sa bonne foi, proposa quelque particularité de l'une ou de l'autre expérience et, bien des fois, prit lui-même l'initiative de ces changements. Mais cela se rapportait surtout à des circonstances indifférentes en apparence, d'après notre manière de voir. Les changements, au contraire, qui nous semblaient nécessaires pour mettre hors de doute le vrai caractère des résultats, ou ne furent pas acceptés comme possibles par le médium, ou, s'ils furent réalisés, réussirent, la plupart du temps, à rendre l'expérience nulle ou au moins aboutirent à des résultats obscurs.

» Nous ne nous croyons pas en droit d'expliquer ces faits, à l'aide de ces suppositions injurieuses que beaucoup trouvent encore les plus simples et dont les journaux se sont faits les champions.

» Nous pensons, au contraire, qu'il s'agit ici de phénomènes

d'une nature inconnue, et nous avouons ne pas connaître les conditions nécessaires pour qu'ils se produisent. Vouloir fixer ces conditions de notre propre chef serait donc aussi extravagant que de prétendre faire l'expérience du baromètre de Torricelli, avec un tube fermé en bas, ou des expériences électrostatiques, dans une atmosphère saturée d'humidité, ou encore de faire de la photographie en exposant la plaque sensible à la pleine lumière, avant de la placer dans la chambre obscure. Mais pourtant, en admettant tout cela (et pas un homme raisonnable n'en peut douter), il n'en reste pas moins vrai que l'impossibilité bien marquée de varier les expériences, à notre guise, a singulièrement diminué la valeur et l'intérêt des résultats obtenus, en leur enlevant, dans bien des cas, cette rigueur de démonstration qu'on est en droit d'exiger pour des faits de cette nature, ou plutôt à laquelle on doit aspirer.

» Pour ces raisons, parmi les innombrables expériences effectuées, nous passerons sous silence ou nous mentionnerons rapidement celles qui nous paraîtront peu probantes et à l'égard desquelles les conclusions ont pu facilement varier chez les divers expérimentateurs. Nous noterons, au contraire, avec plus de détails, les circonstances dans lesquelles, malgré l'obstacle que nous venons d'indiquer, il nous semble avoir atteint un degré suffisant de probabilité.

I. — PHÉNOMÈNES OBSERVÉS A LA LUMIÈRE.

» 3. *Mouvements d'objets à distance sans aucun contact avec une des personnes présentes.*

» *a.* Mouvements spontanés d'objets.

» Ces phénomènes ont été observés à plusieurs reprises pendant nos séances ; fréquemment, une chaise placée, dans ce but, non loin de la table, entre le médium et un de ses voisins, se mit en mouvement et quelquefois s'approcha de la table. Un exemple remarquable se produisit dans la seconde séance, *toujours en pleine lumière* ; une lourde chaise (10 kilog.), qui se trouvait à 1 mètre de la table et derrière le médium, s'approcha de M. Schiaparelli, qui se trouvait assis près du médium ; il se leva pour la remettre en place, mais à peine s'était-il rassis que la chaise s'avança une seconde fois vers lui.

» *b.* Mouvements de la table sans contact.

» Il était désirable d'obtenir ce phénomène par voie d'expérience.

» Pour cela, la table fut placée sur des roulettes, les pieds du médium furent surveillés et tous les assistants firent la chaîne avec les mains, y compris celles du médium. Quand la table se mit en mouvement, nous soulevâmes tous les mains sans rompre la chaîne, et la table, ainsi isolée, fit plusieurs mouvements, comme dans la seconde expérience. Cette expérience fut renouvelée plusieurs fois.

» *c.* Mouvement du levier de la balance à bascule.

» Cette expérience fut faite, pour la première fois, dans la séance du 21 septembre.

» Après avoir constaté l'influence que le corps du médium exerçait sur la balance, pendant qu'il s'y tenait assis, il était intéressant de voir si cette expérience pouvait réussir à distance. Pour cela, la balance fut placée derrière le dos du médium assis à la table, de telle sorte que la plate-forme fût à 10 centimètres de sa chaise. On mit, en premier lieu, le bord de sa robe en contact avec la plate-forme ; le levier commença à se mouvoir. Alors, M. Broffe-rio se mit à terre et tint le bord avec la main ; il constata qu'il n'était pas tout à fait droit, puis il reprit sa place.

» Les mouvements continuant avec assez de force, M. Aksakof se mit à terre, derrière le médium, isola complètement la plate-forme du bord de sa robe, replia celle-ci sous la chaise et s'assura avec la main que l'espace était bien libre entre la plate-forme et la chaise, ce qu'il nous fit connaître aussitôt.

» Pendant qu'il restait dans cette position, le levier continuait à se mouvoir et à battre contre la barre d'arrêt, ce que nous avons tous vu et entendu. Une seconde fois, la même expérience fut faite, dans la séance du 27 septembre, devant le professeur Richet. Quand, après une certaine attente, le mouvement du levier se produisit à la vue de tous, battant contre l'arrêt, M. Richet quitta aussitôt sa place auprès du médium et s'assura, en passant la main

en l'air et par terre, entre le médium et la plate-forme, que cet espace était libre de toute communication, de toute ficelle ou artifice.

» 4° *Coups et reproductions de sons dans la table.*

» Ces coups se sont toujours produits pendant nos séances, pour exprimer *oui* ou *non*; quelquefois ils étaient forts et nets et semblaient résonner dans le bois de la table; mais, comme on l'a remarqué, la localisation du son n'est pas chose facile, et nous n'avons pu essayer, sur ce point, aucune expérience, à l'exception des coups rythmés ou des divers frottements que nous faisons sur la table et qui semblaient se reproduire, ensuite, *dans l'intérieur de la table*, mais faiblement.

II. — PHÉNOMÈNES OBSERVÉS DANS L'OBSCURITÉ

» Les phénomènes observés dans l'obscurité complète se produisirent pendant que nous étions tous assis autour de la table, faisant la chaîne (au moins pendant les premières minutes). Les mains et les pieds du médium étaient tenus par ses deux voisins.

» Invariablement, les choses étant en cet état, ne tardèrent pas à se produire les faits les plus variés et les plus singuliers que, dans la pleine lumière, nous aurions en vain désirés; l'obscurité augmentant évidemment la facilité de ces manifestations que l'on peut classer comme il suit :

» 1. *Coups sur la table sensiblement plus forts que ceux que l'on entendait en pleine lumière sous ou dans la table; fracas terrible, comme celui d'un coup de poing ou d'un fort soufflet donné sur la table.*

» 2. *Chocs et coups frappés contre les chaises des voisins du médium, parfois assez forts pour faire tourner la chaise avec la personne. Quelquefois, cette personne se soulevant, sa chaise était retirée.*

» 3. *Transports sur les tables d'objets divers, tels que des chaises, des vêtements et d'autres choses, quelquefois « éloignés de plusieurs mètres » et pesant « plusieurs kilogrammes. »*

» 4. *Transport dans l'air d'objets divers, d'instruments de musique, par exemple, percussions et sons produits par ces objets.*

» 5. *Transport sur la table du médium, avec la chaise sur laquelle il était assis.*

» 6. *Apparitions de points phosphorescents de très courte durée (une fraction de seconde) et de lueurs, notamment de disques lumineux, qui souvent se dédoublaient, d'une durée également très courte.*

» 7. *Bruit de deux mains qui frappaient en l'air l'une contre l'autre.*

» 8. *Souffles d'air sensibles comme un léger vent limité à un petit espace.*

» 9. *Attouchements produits par une main mystérieuse, soit sur les parties vêtues du corps, soit sur les parties nues (visage et mains), et, dans ce dernier cas, on éprouve exactement cette sensation de contact et de chaleur que produit une main humaine. Parfois, on perçoit réellement de ces attouchements qui produisent un bruit correspondant.*

» 10. *Vision d'une ou deux mains projetées sur un papier phosphorescent ou une fenêtre faiblement éclairée.*

» 11. *Divers ouvrages effectués par ces mains : nœuds faits et défaits, traces de crayon (selon toute apparence) laissées sur une feuille de papier ou autre part. Empreintes de ces mains sur une feuille de papier noircie.*

» 12. *Contact de nos mains avec une figure mystérieuse « qui n'est certainement pas celle du médium. »*

» Tous ceux qui nient la possibilité des phénomènes médianimiques essaient d'expliquer ces faits, en supposant que le médium a la faculté (déclarée impossible par le professeur Richet) de voir dans l'obscurité complète où se faisaient les expériences, et que celui-ci, par un habile artifice, en s'agitant de mille manières dans l'obscurité, finit par faire tenir la même main par ses deux voisins, en rendant l'autre libre, pour produire les attouchements. Ceux d'entre nous qui ont eu l'occasion d'avoir en garde les mains d'Eusapia sont obligés d'avouer que celle-ci ne se prêtait assurément pas à faciliter leur surveillance et à les rendre à tout instant sûrs de leur fait.

» Au moment où allait se produire quelque phénomène important, elle commençait à s'agiter de tout son corps, se tordant et essayant de délivrer ses mains, surtout la droite, comme d'un contact gênant. Pour rendre leur surveillance continue, ses voisins étaient obligés de suivre tous les mouvements de la main fugitive, opération pendant laquelle il n'était pas rare de perdre son contact pendant quelques instants, juste au moment où il était le plus désirable de s'en bien assurer. Il n'était pas toujours facile de savoir si l'on tenait la main droite ou la main gauche du médium.

» Pour cette raison, beaucoup des manifestations très nombreuses, observées dans l'obscurité, ont été considérées comme d'une valeur démonstrative insuffisante, quoique en réalité probable; aussi les passerons-nous sous silence, exposant seulement quelques cas sur lesquels on ne peut avoir aucun doute, soit à cause de la certitude du contrôle exercé, soit par *l'impossibilité manifeste* qu'ils fussent l'œuvre du médium.

» *a*. Apports de différents objets pendant que les mains du médium étaient attachées à celles de ses voisins.

» Pour nous assurer que nous n'étions pas victime d'une illusion, nous attachâmes les mains du médium à celles de ses deux voisins, au moyen d'une simple ficelle de 3 millimètres de diamètre, de façon que les mouvements des quatre mains se contrôlassent réciproquement.

» L'attache fut faite de la façon suivante : autour de chaque poignet du médium, on fit trois tours de ficelle, sans laisser de jeu, serrés presque au point de lui faire mal, et ensuite on fit deux fois un nœud simple. Ceci fait, une sonnette fut placée sur une chaise, à droite du médium. On fit la chaîne et les mains du médium furent, en outre, tenues comme d'habitude, ainsi que ses pieds. On fit l'obscurité, en exprimant le désir que la sonnette tintât immédiatement, après quoi nous aurions détaché le médium. *Immédiatement* nous entendîmes la chaise se renverser, décrire une courbe sur le sol, s'approcher de la table et bientôt se placer sur celle-ci. La sonnette tinta, puis fut projetée sur la table. Ayant fait brusquement la lumière, on constata que les nœuds étaient dans un ordre

parfait. Il est clair que l'apport de la chaise n'a pu être produit par l'action des mains du médium, pendant cette expérience, qui ne dura en tout que dix minutes.

» *b*. Empreintes de doigts obtenues sur du papier enfumé.

» Pour nous assurer que nous avions vraiment affaire à une main humaine, nous fixâmes sur la table, du côté opposé à celui du médium, une feuille de papier noirci avec du noir de fumée, en exprimant le désir que la main y laissa une empreinte, que la main du médium restât propre et que le noir de fumée fût transporté sur l'une de nos mains. Les mains du médium étaient tenues par celles de MM. Schiaparelli et Du Prel. On fit la chaîne et l'obscurité; nous entendîmes alors une main frapper légèrement sur la table, et bientôt M. Du Prel annonça que sa main gauche, qu'il tenait sur la main droite de M. Finzi, avait senti des doigts qui la frottaient.

» Ayant fait la lumière, nous trouvâmes sur le papier plusieurs empreintes de doigts et le dos de la main de M. Du Prel teint de noir de fumée, les mains du médium, examinées immédiatement, ne portaient aucune trace. Cette expérience fut répétée trois fois, en insistant pour avoir une empreinte complète; sur une seconde feuille, on obtint cinq doigts et sur une troisième, l'empreinte d'une main gauche presque entière. Après cela, le dos de la main de M. Du Prel était complètement noirci et les mains du médium parfaitement nettes.

» *c*. Apparition de mains sur un fond légèrement éclairé.

» Nous plaçâmes sur la table un carton enduit d'une substance phosphorescente (sulfure de calcium) et nous en plaçâmes d'autres sur des chaises, en différents points de la chambre. Dans ces conditions, nous vîmes très bien le profil d'une main qui se posait sur le carton de la table et sur le fond formé par les autres cartons; on vit l'ombre de la main passer et repasser autour de nous.

» Le soir du 21 septembre, l'un de nous vit, à plusieurs reprises, non pas une, mais *deux mains à la fois* se projeter sur la faible lumière d'une fenêtre, fermée seulement par des carreaux (au dehors il faisait nuit, mais ce n'était pas l'obscurité absolue); les mains

s'agitaient rapidement, pas assez pourtant pour que nous n'en puissions distinguer nettement le profil. Elles étaient complètement opaques et se projetaient sur la fenêtre, en silhouettes absolument noires. Il ne fut pas possible aux observateurs de porter un jugement sur les bras auxquels ces mains étaient attachées, parce qu'une petite partie seulement de ces bras, voisine du poignet, s'interposait devant la faible clarté de la fenêtre, dans l'endroit où l'on pouvait l'observer.

» Ces phénomènes d'apparition simultanée de deux mains sont très significatifs, parce que l'on ne peut les expliquer par l'hypothèse d'une supercherie du médium qui n'aurait pu, en aucune façon, en rendre libre plus d'une seule, grâce à la surveillance de ses voisins. La même conclusion s'applique au battement des *deux mains* l'une contre l'autre, qui fut entendu plusieurs fois dans l'air, pendant le cours de nos expériences.

» *d*. Enlèvement du médium sur la table.

» Nous plaçons parmi les faits les plus importants et les plus significatifs, cet enlèvement, qui s'est effectué deux fois, le 23 septembre et le 3 octobre : le médium, qui était assis à un bout de table, faisant entendre de grands gémissements, fut soulevé avec sa chaise et placé avec elle sur la table, assis dans la même position, ayant toujours les mains tenues et accompagnées par ses voisins.

» Le soir du 28 septembre, le même médium, tandis que ses deux mains étaient tenues par MM. Richet et Lombroso, se plaignit de mains qui le saisissaient sous le bras, puis, dans un état de *transe*, il dit d'une voix changée, qui est ordinaire dans cet état : « Maintenant j'apporte mon médium sur la table. » Au bout de deux ou trois secondes, la chaise avec le médium qui y était assis fut, non pas jetée, mais soulevée avec précaution et déposée sur la table, tandis que MM. Richet et Lombroso sont sûrs de n'avoir aidé en rien à cette ascension par leurs propres efforts. Après avoir parlé, toujours en état de transe, le médium annonça sa descente, et M. Finzi s'étant substitué à M. Lombroso, le médium fut déposé à terre avec autant de sûreté et de précision, tandis que MM. Richet et Finzi accompagnaient, sans les aider en rien, les mouvements des mains et du corps et s'interrogeaient à chaque instant sur la position des mains.

» En outre, pendant la descente, tous les deux sentirent, à plusieurs reprises, une main qui les touchait légèrement sur la tête.

» Le soir du 3 octobre, le même phénomène se renouvela dans des circonstances assez analogues, MM. Du Prel et Finzi se tenant à côté du médium.

» *e*. Attouchements.

» Quelques-uns méritent d'être notés particulièrement, à cause d'une circonstance capable de fournir quelque notion intéressante sur leur origine possible : et d'abord, il faut noter les attouchements qui furent sentis par les personnes placées hors de la portée des mains du médium.

» Ainsi, le 6 octobre, M. Geroza, qui se trouvait à la distance de trois places du médium (environ 1 mètre), ayant élevé la main pour qu'elle fût touchée, sentit plusieurs fois une main qui frappait la sienne pour l'abaisser, et comme il persistait, il fut frappé avec une trompette, qui, un peu auparavant, avait rendu des sons en l'air...

» En second lieu, il faut noter les attouchements qui constituent des opérations délicates, qu'on ne peut faire dans l'obscurité avec la précision que nous leur avons remarquée.

» Deux fois (16 et 21 septembre), M. Schiaparelli eut ses lunettes enlevées et placées devant une autre personne sur la table. Ces lunettes sont fixées aux oreilles au moyen de deux ressorts, et il faut une certaine attention pour les enlever, même pour celui qui opère en pleine lumière. Elles furent pourtant enlevées, dans l'obscurité complète, avec tant de délicatesse et de promptitude, que ledit expérimentateur ne s'en aperçut qu'en ne sentant plus le contact habituel de ses lunettes sur son nez, sur les tempes et sur les oreilles, et il dut se tâter avec les mains pour s'assurer qu'elles ne se trouvaient plus à leur place habituelle.

» Des effets analogues résultèrent de beaucoup d'autres attouchements, exécutés avec une excessive délicatesse, par exemple, lorsqu'un des assistants se sentit caresser les cheveux et la barbe. Dans toutes les innombrables manœuvres exécutées par les mains mystérieuses, il n'y eut jamais à noter une maladresse ou un choc, ce qui est ordinairement inévitable pour qui opère dans l'obscurité.

» *f*. Contacts avec une figure humaine.

» L'un de nous ayant exprimé le désir d'être embrassé, sentit devant sa propre bouche le bruit rapide d'un baiser, mais non accompagné d'un contact de lèvres : cela se produisit deux fois (21 septembre et 1er octobre). En trois occasions différentes, il arriva à l'un des assistants de toucher une figure humaine ayant des cheveux et de la barbe ; le contact de la peau était absolument celui de la figure d'un homme vivant, les cheveux étaient beaucoup plus rudes et hérissés que ceux du médium, et la barbe, au contraire, paraissait très fine (1er, 5 et 6 oct.).

» *h*. Expériences de Zœllner sur la pénétration d'un solide à travers un autre solide.

» On connaît les célèbres expériences par lesquelles l'astronome Zœllner a tenté de prouver expérimentalement l'existence d'une quatrième dimension de l'espace, laquelle, d'après sa manière de voir, aurait pu servir de base à une théorie acceptable de beaucoup de phénomènes médianimiques.

» Quoique nous sachions bien que, d'après une opinion très répandue, Zœllner a pu être victime d'une mystification fort habile [1], nous avons cru très important d'essayer une partie de ses expériences, avec l'aide de Mme Eusapia. Une seule d'entre elles, qui aurait réussi, avec les précautions voulues, nous aurait récompensé avec usure de toutes nos peines et nous aurait donné une preuve évidente de la réalité des faits médianimiques, même aux yeux des contradicteurs les plus osbtinés. Nous avons essayé successivement trois des expériences de Zœllner, savoir :

» 1° L'entrecroisement de deux anneaux solides (de bois ou de carton), auparavant séparés ;

» 2° La formation d'un nœud simple sur une corde sans fin ;

» 3° La pénétration d'un objet solide de l'extérieur à l'intérieur d'une boîte fermée, dont la clef était gardée en main sûre [2]. Aucune de ces tentatives n'a réussi. Il en fut de même d'une autre

(1) Opinion qui a cours aussi en ce qui concerne Croockes... Elle est si commode! Grâce à elle, on évite si aisément les courbatures cérébrales que l'on attraperait à vouloir réfléchir sérieusement sur ces histoires-là !

(2) On trouvera dans le livre de M. Croockes (p. 172 et suiv.) un fait à peu près analogue, en présence de plusieurs personnes et de M. Croockes lui-même « une tige d'herbe de Chine » traversa une table...

expérience qui aurait été non moins probante, celle du moulage de la main mystérieuse dans la paraffine fondue.

III. — PHÉNOMÈNES PRÉCÉDEMMENT OBSERVÉS DANS L'OBSCURITÉ, OBTENUS ENFIN A LA LUMIÈRE, AVEC LE MÉDIUM EN VUE

» Il restait, pour arriver à une entière conviction, à essayer d'obtenir les phénomènes importants de l'obscurité, sans cependant perdre de vue le médium. Puisque l'obscurité est, à ce qu'il semble, assez favorable à leur manifestation, il fallait laisser l'obscurité aux phénomènes et maintenir la lumière pour nous et le médium. Pour cela, voici comment nous procédâmes dans la séance du 6 octobre : une portion d'une chambre fut séparée de l'autre par une tenture, pour qu'elle restât dans l'obscurité, et le médiun fut placé, assis sur une chaise, devant l'ouverture de la tenture, ayant le dos dans la partie obscure ; les bras, les mains, le visage et les pieds dans la partie éclairée de la chambre.

» Derrière la tenture, on plaça une petite chaise avec une sonnette, à un demi-mètre à peu près de la chaise du médium, et sur une autre chaise plus éloignée, on plaça un vase plein d'argile humide, parfaitement humide à la surface. Dans la partie éclairée, nous fîmes cercle autour de la table, qui fut placée devant le médium. Les mains de celui-ci furent toujours tenues par ses voisins, MM. Schiaparelli et Du Prel. La chambre était éclairée par une lanterne à verres rouges, placée sur une autre table. *C'était la première fois que le médium était soumis à ces conditions.*

» Bientôt les phénomènes commencèrent. Alors, à la lumière d'une bougie sans verres rouges, nous vîmes la tenture se gonfler vers nous ; les voisins du médium opposant leurs mains à la tenture, sentirent une résistance ; la chaise de l'un d'eux fut tirée avec violence, puis cinq coups y furent frappés, ce qui signifiait que l'on demandait moins de lumière. Alors, nous allumâmes *à la place* la lanterne rouge en la protégeant en outre, en partie, avec un écran ; mais, peu après, nous pûmes enlever cet objet et, auparavant, la lanterne fut placée sur notre table, devant le médium. Les bords de l'orifice de la tenture furent fixés aux angles de la

table et, à la demande du médium, repliés au-dessous de sa tête et fixés avec des épingles : alors, sur la tête du médium, quelque chose commença à apparaître à plusieurs reprises. M. Aksakof se leva, mit la main dans la fente de la tenture, au-dessus de la tête du médium, et annonça bientôt que des doigts le touchaient à plusieurs reprises, puis sa main fut attirée à travers la tenture ; enfin, il sentit que quelque chose venait lui repousser la main ; c'était la petite chaise, il la tint, puis la chaise fut de nouveau reprise, et tomba à terre. *Tous les assistants mirent la main dans l'ouverture et sentirent le contact des mains.* Dans le fond noir de cette ouverture, au-dessus de la tête du médium, les lueurs bleuâtres habituelles apparurent plusieurs fois ; M. Schiaparelli fut touché fortement, à travers la tenture, sur le dos et au côté ; sa tête fut recouverte et attirée dans la partie obscure, tandis que, de la main gauche, il tenait toujours la droite du médium et de la main droite la gauche de Finzi.

» Dans cette position, il se sentit toucher par des doigts nus et chauds, vit des lueurs décrivant des courbes dans l'air, et éclairant un peu la main et le corps dont ils dépendaient. Puis il reprit sa place, et alors une main commença à apparaître à l'ouverture, sans être retirée aussi rapidement, et, par conséquent, plus distinctement. Le médium n'ayant encore jamais vu cela, leva la tête pour regarder, et aussitôt la main lui toucha le visage. M. Du Prel, sans lâcher la main du médium, passa la tête dans l'ouverture, au dessus de la tête du médium, et aussitôt il se sentit touché fortement en différentes parties et par plusieurs doigts. Entre les deux têtes, la main se montra encore. M. Du Prel reprit sa place, et M. Aksakof présenta un crayon dans l'ouverture ; le crayon fut attiré par la main et ne tomba pas ; puis un peu après, il fut lancé à travers la fente sur la table. Une fois apparut un poing fermé sur la tête du médium ; puis après, la main ouverte se fit voir lentement, tenant les doigts écartés.

» Il est impossible de compter le nombre de fois que cette main apparut et fut touchée par l'un de nous ; il suffit de dire qu'aucun doute n'était plus possible : *c'était véritablement une main humaine et vivante que nous voyions et touchions, pendant qu'en même temps, le buste et les bras du médium demeuraient visibles et que ses mains étaient tenues par ses deux voisins.* A la fin de la séance, M. Du Prel passa le premier dans la partie obscure, et nous annonça une empreinte dans l'argile.

» En effet, nous constatâmes que celle-ci était déformée par une profonde éraflure de cinq doigts appartenant à la main droite (ce qui expliqua ce fait, qu'un morceau d'argile avait été jeté sur la table, à travers l'orifice de la tenture, vers la fin de la séance), preuve permanente que nous n'avions pas été hallucinés.

» Ces faits se répétèrent plusieurs fois, sous la même forme ou sous une forme très peu différente, dans les soirées des 9, 13, 15, 17 et 18 octobre.

CONCLUSION

Ainsi donc, tous les phénomènes merveilleux que nous avons observés, dans l'obscurité complète ou presque complète, nous les avons obtenus aussi sans perdre de vue le médium, même un instant. En cela, la séance du 6 octobre fut pour nous la constatation évidente et absolue de la justesse de nos observations antérieures dans l'obscurité ; ce fut la preuve incontestable que pour expliquer les phénomènes de la complète obscurité, il n'est pas absolument nécessaire de supposer une supercherie du médium, ni une illusion de notre part ; ce fut pour nous la preuve que ces phénomènes peuvent résulter d'une cause identique à celle qui les produit, quand le médium est visible, avec une lumière suffisante pour contrôler la position et les mouvements.

» En publiant ce court et incomplet compte rendu de nos expériences, nous avons aussi le devoir de dire que nos convictions sont les suivantes :

» 1° Que, dans les circonstances données, aucun des phénomènes obtenus à la lumière plus ou moins intense n'aurait pu être produit à l'aide d'un artifice quelconque ;

» 2° Que la même opinion peut être affirmée en grande partie pour les phénomènes de l'obscurité complète. Pour un certain nombre de ceux-ci, nous pouvons bien reconnaître, *à l'extrême rigueur*, la possibilité de les imiter, au moyen de quelque adroit artifice du médium ; toutefois, d'après ce que nous avons dit, il est évident

que cette hypothèse serait, non seulement *improbable*, mais encore *inutile* dans le cas actuel, puisque, en l'admettant, l'ensemble des faits nettement prouvés ne s'en trouverait nullement atteint.

» Nous reconnaissons d'ailleurs que, au point de vue de la science exacte, nos expériences laissent encore à désirer, elles ont été entreprises sans que nous pussions savoir ce dont nous avions besoin, et les divers appareils que nous avons employés ont dû être préparés et improvisés par les soins de MM. Finzi, Gérosa et Ermacora.

» Toutefois, ce que nous avons vu et constaté suffit, à nos yeux, pour prouver que ces phénomènes sont bien dignes de l'attention des savants.

» Nous considérons comme notre devoir d'exprimer publiquement notre reconnaissance pour M. D. Ercole Chiaia, qui a poursuivi pendant de longues années, avec tant de zèle et de patience, en dépit des clameurs et des dénigrements, le développement de la faculté médianimique de ce sujet remarquable, en appelant sur lui l'attention des hommes d'étude, et n'ayant qu'un seul but : le triomphe d'une vérité impopulaire ;

Alexandre Asakof, directeur du journal *Les Etudes psychiques*, à Leipzig, conseiller d'État de S. M. l'Empereur de Russie ;

» Giovanni Schiaparelli, directeur de l'Observatoire astronomique de Milan ;

» Carl du Prel, docteur en philosophie, de Munich ;

» Angelo Brofferio, professeur de philosophie ;

» Giuseppe Gerosa, professeur de physique à l'École royale supérieure d'agriculture de Portici ;

» G. B. Ermacora, docteur en physique ;

» Giorgo Finzi, docteur en physique.

» A une partie de nos séances ont assisté quelques autres personnes, parmi lesquelles nous mentionnons :

» MM. Charles Richet, professeur à la Faculté de médecine de Paris, directeur de la *Revue scientifique* (5 séances) ;

» Cesare Lombroso, professeur à la Faculté de médecine de Turin (2 séances), »

Voici maintenant les conclusions personnelles de Richet :

« Et maintenant que peut-on conclure ? dit le savant professeur, après avoir raconté minutieusement les principales expériences. Car, il ne suffit pas d'énumérer des expériences ; il faut dégager ou essayer de dégager le résultat final qu'elles apportent.

» Si, comme ce n'est pas tout à fait le cas, nous avions obtenu un résultat tout absolument décisif, je n'aurais pas hésité un instant à dire hautement mon opinion. La défaveur publique ne m'inquiète guère et ce ne serait pas la première fois que je me serais trouvé en désaccord avec la majorité, voir même la presque unanimité de mes confrères ; les doutes que je ne crains pas d'avouer, sont donc des doutes réels, non des doutes de timidité ou d'hésitation dans ma pensée.

» Certes, s'il s'agissait de prouver quelque fait simple et naturel, à peu près évident *à priori*, ou ne contredisant pas les données scientifiques vulgaires, je m'estimerais pleinement satisfait : les preuves seraient largement suffisantes et il me paraîtrait presque inutile de continuer, tant les faits accumulés dans ces séances paraissent éclatants et conclusifs ; mais il s'agit de démontrer des phénomènes vraiment absurdes, contraires à tout ce que les hommes, le vulgaire ou les savants, ont admis depuis quelques milliers d'années. C'est un bouleversement radical de toute la pensée humaine, de toute l'expérience humaine, c'est un monde nouveau ouvert à nous, et, par conséquent, il n'est pas possible d'être trop réservé dans l'affirmation de ces étranges et stupéfiants phénomènes.

.....

» Pour ma part, je n'admets pas du tout qu'Eusapia trompe de propos délibéré ; et je crois que, si elle trompe, c'est sans le savoir elle-même... car il y a, dans la production de ces phénomènes, même s'ils ne sont pas sincères, une part d'inconscience qui est certainement très grande...

» Quant à l'opinion des personnes qui ont suivi Eusapia pendant longtemps, elle serait d'un grand poids s'il s'agissait de phénomènes vulgaires et ordinaires ; mais les faits dont il s'agit sont trop surprenants pour que la croyance d'une personne, non habituée à l'expérimentation, détermine ma propre croyance. Je suis bien certain de la bonne foi de M. Chiaia et des autres hommes distingués qui ont, pendant des mois et des années,

observé Eusapia : mais leur perspicacité ne m'est pas démontrée, et je puis parler ainsi sans les froisser, car je me défie de ma propre perspicacité...

» Pour ce qui est des expériences elles-mêmes : Il faut, avant tout, écarter l'hypothèse d'un compère..., et s'il y a une supercherie, c'est Eusapia seule qui la commet, sans être aidée par personne et sans que personne s'en doute. De plus, si cette supercherie existe, elle se fait sans appareils, par des moyens très simples, presque enfantins. Eusapia n'a aucun objet dans sa poche ou ses vêtements.

» Reste alors la seule hypothèse possible, c'est qu'Eusapia trompe, en remuant les objets avec ses pieds ou avec ses mains, après avoir réussi à dégager ses mains ou ses pieds des mains ou des pieds de ceux qui sont chargés de la surveiller.

» Si ce n'est pas cela qui est l'explication, la réalité des phénomènes donnés par elle, me paraît tout à fait certaine. Eh bien, je l'avoue, cette explication par des mouvements de ses pieds et de ses mains est peu satisfaisante. Dans quelques expériences..., celle, par exemple, de la chaise qui est venue derrière le rideau se placer sur le bras de M. Finzi, en demi-lumière..., je ne vois pas comment la main d'Eusapia a pu se dégager, et comment, s'étant dégagée, cette main a pu accomplir le mouvement en question. Je me déclare donc incapable de comprendre.

» Mais, d'autre part, il s'agit de faits si absurdes qu'il ne faut pas se satisfaire à trop bon compte [1]. Les preuves que je donne seraient bien suffisantes pour une expérience de chimie. Elles ne suffisent pas pour une expérience de spiritisme.....

.....

» En définitive : *Quelque absurdes et ineptes que soient les expériences faites par Eusapia, il me paraît bien difficile d'attribuer les phénomènes produits à une supercherie, soit consciente, soit inconsciente, ou à une série de supercheries. Toutefois, la preuve formelle, irrécusable, que ce n'est pas une fraude de la part d'Eusapia et une illusion de notre part, cette preuve formelle fait défaut.*

» *Il faut donc chercher de nouveau une preuve irrécusable* ».

CHARLES RICHET.

(1) Voilà un reproche que — nos lecteurs en conviendront, — l'on ne saurait adresser au scrupuleux directeur de la *Revue scientifique*.

Ochorowicz se rendit également à Rome, où il assista aux expériences d'Eusapia [1] ; afin d'expérimenter plus à l'aise, il invita ce célèbre médium à Varsovie, où il resta deux mois. Il y eut quarante séances, auxquelles assistèrent jusqu'à vingt-deux personnes [2]. Tous les phénomènes produits à Milan se reproduisirent avec la même constance.

Coste croit à la réalité de ces phénomènes ; bien que n'ayant pu les constater par lui-même, il pense que l'action à distance est, de tous les phénomènes psychiques occultes, celui dont la réalité est la plus proche de l'évidence.

A l'étude de la force psychique se rattache la *lévitation* ou soulèvement spontané du corps ; de Rochas, qui a particulièrement étudié ce phénomène, en cite de nombreux exemples ; Crookes dit aussi en avoir observé. Coste attribue ce phénomène à une répulsion, dont la force psychique serait l'un des agents. « Mais ici, ajoute-t-il [3], comme malheureusement partout en psychologie occulte, on en est réduit aux plus vagues conjectures ».

V. — LES FANTÔMES ET LES APPARITIONS

Les faits étudiés précédemment, bien que merveilleux, paraissent cependant encore possibles ; le phénomène des apparitions paraît renverser les idées scientifiques les plus fondamentales.

Coste divise l'étude des apparitions en deux catégories, suivant

(1) Voir *Courrier de Varsovie* (juin 1893).
(2) Voir *Courrier de Varsovie* (27 janvier et 8 février 1894), et *Revue de l'hypnotisme* (juillet, août, septembre 1894).
(3) COSTE. *Loc. cit.*, p. 161.

qu'elles se produisent sans ou avec l'intervention reconnue d'un médium.

Des faits d'apparitions sans l'intervention d'un médium ont été signalés par Dariex, dans les *Annales des sciences psychiques* ; l'auteur ayant entendu des bruits dans une chambre voisine de sa chambre à coucher, et ayant constaté le renversement de chaises, bien que toutes les issues de cette chambre fussent scellées, pria quelques-uns de ses amis de contrôler ses résultats ; ces messieurs rédigèrent le procès-verbal suivant :

Procès-verbal des expériences collectives instituées pour le contrôle des mouvements d'objets sans contact.

« Les soussignés :

» Dr Barbillon, de la Faculté de Paris, ancien interne en médecine des hôpitaux, demeurant 16, quai d'Orléans, à Paris ;

» Bessombes (Paul), employé des ponts et chaussées, demeurant à Paris, 7, rue Boutarel ;

» Dr Méneault (Joanne), de la Faculté de Paris, ancien interne de l'hôpital maritime de Berck-sur-Mer, demeurant à Paris, rue Monge, 51 ;

» Morin (Louis), pharmacien de 1rs classe, demeurant rue du Pont-Louis-Philippe, 9 ;

» Certifient l'exactitude des faits suivants :

» Le Dr Dariex, demeurant à Paris, rue Du Bellay, n° 6, ayant, à plusieurs reprises et notamment le 25 janvier 1889, cru constater que des phénomènes étranges se produisaient, la nuit, dans son cabinet de travail, pria les personnes ci-dessus désignées de contrôler les observations qu'il avait déjà faites sur l'existence de ces phénomènes.

» Il s'agissait, au dire du Dr Dariex, de chaises qui avaient été trouvées renversées dans son cabinet, et cela, à plusieurs reprises, alors que, d'après les précautions prises en vue d'éviter toute supercherie, il paraissait impossible qu'aucun être vivant ait pu s'introduire dans le cabinet, dont les portes et les fenêtres avaient été méthodiquement closes et mises sous scellés.

» Pendant dix jours, du 27 janvier au 4 février, les soussignés se sont régulièrement réunis chez le Dr Dariex, le soir à huit heures, le matin à huit heures et demie ; tantôt ils étaient tous présents, tantôt il manquait une ou plusieurs personnes. Le Dr Barbillon et le Dr Dariex n'ont pas manqué à un seul rendez-vous et ont pu assister à toute la série des expériences.

» Le cabinet du Dr Dariex occupe, au premier étage de la maison portant le n° 6 de la rue Du Bellay, la partie de l'appartement qui forme le coin de cette rue et de la rue Saint-Louis-en-l'Ile. Il prend jour par deux fenêtres donnant sur cette rue et communique avec les autres pièces de l'appartement par deux portes, l'une souvrant vers le salon, l'autre donnant sur la salle à manger et s'ouvrant vers le cabinet.

» Les meubles qui la garnissent sont : une bibliothèque, un secrétaire, une table, un divan, un fauteuil, quatre chaises ; il n'existe aucun placard. Après avoir scrupuleusement examiné les fenêtres et les portes, ainsi que les différents meubles, les murs et le parquet, les soussignés, ayant acquis la conviction que rien ne pouvait amener la chute ou le déplacement d'aucun meuble ou d'aucun objet, à l'aide de mécanisme, de fils, etc., ou de tout autre moyen ; qu'il était également impossible à quelqu'un de se cacher dans le cabinet ou de s'y introduire, après la fermeture et la mise sous scellés des fenêtres et des portes ; dans ces conditions, chaque soir, à huit heures, les précautions suivantes furent minutieusement prises ; les volets en fer sont fermés, les fenêtres sont closes et des scellés sont apposés sur les montants, près de l'espagnolette. La porte de communication avec le salon est fermée à clef du côté du cabinet, la clef restant emprisonnée dans la serrure, par une bande d'étoffe scellée à ses deux extrémités.

» Des scellés sont posés sur cette porte et une bande d'étoffe est fixée par des cachets de cire, d'une part sur la porte elle-même, et d'autre part, sur le mur voisin. Pendant tout le cours de nos expériences, cette porte du salon est demeurée condamnée.

» Restait comme unique ouverture, la porte faisant communiquer le cabinet avec la salle à manger. Les chaises du cabinet étaient alors disposées suivant un ordre convenu, mais non toujours exactement à la même place. On sortait du cabinet, le Dr Da-